



**Projet** : « Promotion de l'émancipation et de la protection des filles à travers la pratique du sport » dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga

**Zone d'intervention** : Communes Banikoara, Kandi, Gogounou (Alibori), Boukombé, Kérou, Kouandé, Natitingou, Péhunco, Tanguiéta, Toucuntouna (Atacora), Djougou, Copargo (Donga)

**AVIS DE RECRUTEMENT DU  
SUPERVISEUR ET DES ANIMATEURS  
COMMUNAUTAIRES**

30 Mars 2021

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « **Promotion de l'émancipation et de la protection des filles à travers la pratique du sport** » dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga, en partenariat avec Plan International Bénin, sur financement de l'AFD (Association Française de Développement), FIFA (Fédération Internationale de Football Association), Plan France et Plan Belgique, **Sud-Nord Actions ONG (SNA-ONG)** recrute un(e) Superviseur et sept (7) animateurs communautaires.

## 2. ZONES D'INTERVENTION, EFFECTIF ET RESIDENCE DES MEMBRES DE L'EQUIPE

Le programme sera mis en œuvre dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga. La répartition des membres de l'équipe de mise en œuvre du projet se présente comme suit :

- ✓ Un(e) Superviseur sera basé(e) à l'antenne de l'ONG à Natitingou, avec présence fréquente au siège social à Djougou, et interviendra dans toutes les communes d'intervention du projet ;
- ✓ Sept (7) animateur (trices)s conformément au tableau de répartition suivant :

Commune	Nombre de sites d'intervention	Nombre d'animateurs	Lieu de résidence de l'animateur
Kerou	8	1	Kérou
Pehunco	8	1	Péhunco
Kouande	10/14	1	Kouandé
Boukombé	9	1	Boukombé
Tanguieta	5/7	1	Tanguiéta
Toucuntouna	3		
Natitingou	5/17	1	Natitingou
Djougou	3		
Copargo	2		
Banikoara	3	1	Kandi
Gogounou	1		
Kandi	3		

## 3. DUREE DE LA MISSION

La phase pilote des activités est prévue pour une durée de trois (03) ans.

## 4. PROFIL DU SUPERVISEUR ET DES ANIMATEURS

### 4.1. Profil du Superviseur

- Etre de nationalité béninoise ;
- Avoir le niveau BAC + 4, options sciences sociales, éducation physique et sportive ou équivalent ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expériences en éducation sportive des adolescents et jeunes ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans en accompagnement des groupes d'épargne et de crédit ;
- Etre engagé et immédiatement disponible ;
- Etre capable de produire des rapports de qualité ;
- Avoir de fortes capacités de management des animateurs de terrain et de conduite de réunions ;
- Avoir l'esprit d'équipe, d'initiatives et d'écoute ;
- Avoir la maîtrise des logiciels Word, Excel, power point et de l'Internet ;
- Etre de bonne moralité ;
- Aimer travailler sous pression et parcourir de longues distances à moto ;

- Avoir le permis de conduire A2 ou prendre l'engagement de l'obtenir dans un délai de six (6) mois ;
- Avoir travaillé sur un projet/programme en partenariat avec Plan International Bénin est un atout

#### 4.2. PROFIL DES ANIMATEURS/TRICES

- Etre de nationalité béninoise ;
- Avoir le niveau BAC + 3, options sciences sociales, éducation physique et sportive ou équivalent ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expériences en éducation sportive des adolescents et jeunes ;
- Etre âgé de 25 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 décembre 2021 ;
- Maîtriser les langues locales prédominantes de la commune d'intervention (Bariba, Peulh, Otamari, Waama, Lokpa) ;
- Etre engagé pour la vie associative et immédiatement disponible ;
- Avoir une aptitude à travailler avec des groupes marginalisés et socialement exclus ;
- Justifier de compétences en éducation sportive des adolescents et jeunes ;
- Justifier de compétences en Communication Interpersonnelle, Counseling et mobilisation sociale ;
- Avoir l'esprit d'équipe, de synthèse et d'initiatives ;
- Avoir la maîtrise des logiciels Word, Excel et de l'Internet ;
- Savoir rédiger les rapports d'activités ;
- Etre de bonne moralité ;
- Aimer travailler sous pression et parcourir de longues distances à moto ;
- Avoir le permis de conduire A2 ou prendre l'engagement de l'obtenir dans un délai de six (6) mois ;
- Avoir travaillé sur un projet/programme en partenariat avec Plan International Bénin est un atout

### 5. CAHIER DE CHARGES DES ANIMATEURS

#### 5.1. Mission du Superviseur

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur Général de l'ONG, le Superviseur a pour mission de :

- Elaborer les Termes de Référence (TdR) en lien avec les activités du programme ;
- Assurer l'administration et la gestion quotidienne de toutes les activités de terrain et avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Elaborer les plannings hebdomadaires, mensuels et trimestriels des activités du programme ;
- Valider les plannings d'activités des animateurs et veiller à leur respect scrupuleux ;
- Veiller au suivi rigoureux du cahier de charges des animateurs sur le terrain ;
- Assurer la supervision des animateurs ;
- Assurer le cadrage et le coaching des animateurs ;
- Assurer la collecte des données et le suivi des indicateurs du projet dans toutes les communes ;
- Elaborer les rapports mensuels et trimestriels sur l'état d'avancement des activités ;
- Exécuter toute autre tâche que le responsable de l'ONG juge opportune et nécessaire pour la bonne réussite du programme ;
- Assurer la capitalisation des données du projet ;
- Etre l'interlocuteur de l'ONG et du partenaire auprès des autorités politico-administratives de la zone d'intervention.

#### 5.2. Cahier de charges des animateurs

Sous la direction du Chargé de Programme, l'animateur a pour responsabilités de :

- Assurer l'administration et la gestion quotidienne des activités au niveau communal ;
- Proposer un planning de travail hebdomadaire, mensuel et trimestriel au chargé de projet et veiller à son respect scrupuleux ;
- Veiller au suivi rigoureux du cahier de charges des acteurs ou relais de terrain ;
- Assurer le suivi des activités des acteurs ou relais de terrain ;

- Planifier, avec les relais endogènes, la mise en œuvre du programme ;
- Assurer la collecte des données et le suivi des indicateurs du projet au niveau communal ;
- Elaborer des rapports mensuels et trimestriels sur l'état d'avancement des activités ;
- Exécuter toute autre tâche que le Chargé de Programme juge opportune et nécessaire pour la bonne réussite du programme ;
- Participer de façon active à l'élaboration du rapport final du projet dans sa commune ;
- Apporter un appui dans les recherches, capitalisations sur les activités liées au projet ;
- Assurer la cohérence entre les activités et le budget ;
- Documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
- Faciliter la capitalisation et la diffusion des acquis ;
- Etre l'interlocuteur de l'ONG et du partenaire auprès des autorités politico-administratives de la commune.

## 6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET EVALUATION DES DOSSIERS

### 6.1. Composition du dossier de candidatures

Les candidats doivent présenter un dossier de soumission composé de :

- Une lettre manuscrite de motivation datée et signée précisant les communes d'intervention choisies et la prétention salariale ;
- Un curriculum vitae détaillé précisant deux (02) personnes de référence ;
- Une copie certifiée de l'acte de naissance ;
- Une copie certifiée de la carte nationale d'identité ;
- Une copie certifiée des attestations de diplômes académiques ;
- Une copie certifiée des attestations d'expériences professionnelles.

### 6.2. Evaluation des dossiers de candidatures

Les candidatures reçues feront l'objet d'une étude sur dossiers. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront invités à un **test oral (entretien)**, le **Judi 15 Avril 2021**.

## 7. LIEU ET DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être déposés, sous plis fermé portant la mention « Candidature au poste de Superviseur ou d'animateur dans la/les communes de..... », au siège social de l'ONG à Djougou au quartier Gah ou à l'Antenne de l'ONG à Natitingou au quartier Dassagaté, Von Hôtel Belle Vue.

Les dossiers soumis par mail ne sont pas recevables.

Le **déla**i de dépôt des dossiers de candidature est fixé au **Lundi 12 Avril 2021 à 18 heures** précises.

## 8. DATE DE PRISE DE SERVICE

Les personnes retenues doivent être disponibles immédiatement pour le processus de mise en route et de démarrage des activités.

La date probable de prise de service est le 26 Avril 2021.

## 9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires, appeler les numéros suivants :

**Cel : (00229) 66 48 91 85 / 97 64 37 16**

Djougou, le 30 Mars 2021

**Le Coordonnateur Général**

Sanni MAMAM

